



Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 12/04/2018 (Saint-Gaudens)

Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public : 5	DUCLOS Jean-Yves BOUBEE Alain LOUBEYRE Guy BRILLAUD Philippe NOMDEDEU Raymond
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 1	DUMAIL Bernard
Membres suppléants du collège public sans voix délibérative : 1	GIMENEZ Philippe
Membres titulaires du collège privé : 9	SCHIAVON Françoise RAZONGLES Charles MONTSARRAT Michel GAUT Patrice ADOUE Jean GOIRAND Georges GODICHAUD Patrick SAUNIER-BORRELL Philippe LAMOUREUX Christian
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative : 2	SALLES Yves LASSERRE Gisèle

Double-quorum atteint

18 membres présents dont 17 votants sur 28 : dont 6 membres du collège public (sur 12) et 9 membres du collège privé (sur 16). La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé). Le nombre de membres présents du collège privé est supérieur au nombre des membres du collège public.

Liste des personnes excusées

Membres du collège public	LE ROUX DE BRETAGNE Loïc DOUGNAC Jean-Claude LACROIX Nathalie, SIOUTAC Gilbert, AUBERDIAC Michel
Membre du collège privé	MARTIN Rémy, TALBOT Julie NEUMAN Jean-Pierre, VIALLET Marie, MERCIER Claire-Emmanuelle
ASP	RIVOT Véronique
DDT	PICHOT David
Conseil Régional Occitanie	DELGA Carole

Rappel de l'ordre du jour

1/ Point général sur le programme

- Etat d'avancement de la maquette financière et des dossiers présentés au GAL
- Point sur la situation de l'instruction Leader
- Point sur l'évaluation menée par le groupe de travail
- Point sur l'évaluation à mi-parcours menée par la Région et la « réserve de performance »
- Agenda : les prochains événements à venir

2/ Programmation d'un projet : Villas antiques de la rivière Save à Montmaurin : introduction à un écosystème (Centre des Monuments Nationaux)

3/ Présentation de projets (analyse préalable)

- Bus mobile informatique
- Musée de l'apiculture "La cité des abeilles" (SAS Morlière)
- Valorisation du bois d'œuvre local (Pays Comminges Pyrénées)
- Festival international de films en Comminges « Terre vivante » (Association Fractale Prod)

Compte-rendu

Monsieur le Président du PETER Pays Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants. Il constate que le double-quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

Monsieur le Président insiste sur la situation de l'instruction Leader en arrêt en Haute-Garonne depuis fin mars suite à la fin des contrats de travail des deux instructeurs de la Direction Départementale des Territoires (DDT) 31. Pour rappel, les DDT assurent l'instruction réglementaire des dossiers Leader pour le compte de la Région. Il précise qu'un courrier commun aux 4 GAL de Haute-Garonne a été envoyé à la Présidente de Région avec copie au Préfet de Région afin de saisir officiellement le Conseil régional en tant qu'autorité de gestion des fonds européens sur cette situation, qui risque de mettre sérieusement en difficulté la mise en œuvre du programme LEADER puisque sans instruction, aucun dossier ne peut être programmé, ni payé.

1/ Point général sur le programme

Etat d'avancement de la maquette et des dossiers présentés au GAL

12 projets ont été programmés à ce jour sur 7 fiches-actions représentant **21 % de la maquette globale soit 540 167,23 €**.

Par ailleurs, **29 ont été présentés au GAL** (pour analyse préalable).

Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Montant LEADER dédié	Programmé	%	Reste à programmer	Nombre de projets
1 - Patrimoine / culture	140 000 €	74 843,39 €	53,46%	65 157 €	2
2 - Innovation / TIC / ESS	250 000 €	0,00 €	0,00%	250 000 €	0
3 - Tourisme	350 000 €	25 520,00 €	7,29%	324 480 €	1
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	350 000 €	72 690,76 €	20,77%	277 309 €	2
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	400 000 €	124 444,00 €	31,11%	275 556 €	2
6 - Equipements et services de proximité (santé)	300 000 €	100 000,00 €	100000	200 000 €	1
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agritourisme	200 000 €	0,00 €	0,00%	200 000 €	0
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	200 000 €	15 235,22 €	7,62%	184 765 €	1
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	180 000 €	57 268,10 €	28,63%	122 732 €	1
10 - Coopération	50 000 €	0,00 €	0,00%	50 000 €	0
11 - Animation et gestion du GAL	180 000 €	70 165,76 €	38,98%	109 834 €	2
TOTAL	2 600 000 €	540 167,23 €	20,78%	2 059 833 €	12

Parmi ces 12 dossiers programmés :

- 1 dossier a été payé (celui du Pays pour l'animation/gestion Leader 2015/2016), 1 sera mis en paiement courant avril (celui du Pays pour l'animation/gestion Leader 2017)
- Parmi les 10 autres dossiers programmés : 4 sont engagés et 5 autres devraient être engagés d'ici fin avril (conventions signées par la Région et le porteur de projet) ; 1 dossier est en attente du permis de construire pour être engagé (Arbas).

Parmi les dossiers présentés en analyse préalable :

- L'association Dévénementiel a informé le Pays de la décision de son conseil d'administration de différer son projet relatif à la Pistouflierie (aménagement d'une nouvelle salle de spectacles) jusqu'à nouvel ordre

- L'association du festival TV Comminges Pyrénées a transmis les dernières pièces de son dossier de demande d'aide (attestations des cofinanceurs conformes) : sous réserve de validation par les services instructeurs, celui-ci pourrait être programmé prochainement.
- ⇒ **Le Comité convient que si le projet pouvait être programmé rapidement, une consultation écrite serait faite afin de ne pas attendre le prochaine Comité du 31 mai.**

Evaluation menée par le groupe de travail du GAL

Travail en cours de finalisation pour un envoi de la maquette de travail d'ici mi-mai dans la perspective de le **soumettre à la validation du Comité LEADER lors de la prochaine réunion le 31 mai après-midi.**

Evaluation à mi-parcours menée par la Région et point sur la « réserve de performance »

La Région a organisé le lundi 9 avril une journée d'information auprès des GAL. L'évaluation a été l'un des principaux sujets abordés :

- Les GAL devront réaliser un **rapport d'évaluation à mi-parcours pour décembre 2018** : ces rapports seront capitalisés par la Région pour leur évaluation obligatoire à mi-parcours qui sera menée en 2019
- La Région met en place des **enquêtes en ligne auprès des porteurs de projets aidés par l'Europe**. Une **enquête spécifique au programme LEADER** va être déployée pour être opérationnelle en juin. Elle sera envoyée à tous les porteurs de projets au moment de leur demande de paiement pour le solde de l'aide. Ces informations pourront être capitalisées par GAL.
- Le GAL Comminges Pyrénées fait partie du groupe de travail mis en place par la Région sur l'évaluation.

A noter que le travail (et le calendrier) mené par le groupe « évaluation » du GAL est cohérent par rapport à la demande de la Région.

- Une **enveloppe réservataire (réserve « de performance »)** non incluse dans le montant total de la maquette financière allouée au GAL sera allouée le cas échéant par l'autorité de gestion fin 2018 sur la base d'un **document de demande de dotation complémentaire** que chaque GAL devra transmettre **pour septembre 2018** (l'état de l'enveloppe financière sera apprécié sur la base de la consommation au 30/09/18)

Un temps de travail sur la réserve de performance sera proposé à l'ordre du jour d'un Comité LEADER avant l'été.

Agenda : prochaines dates

- **Journée du GAL le vendredi 18 mai (9h-17h) organisée dans le cadre du « joli mois de l'Europe »** : invitation des membres du GAL, des élus du Pays, des maires et du conseil de développement du Pays Comminges Pyrénées

Pour participer à cette journée d'échange, inscrivez-vous avant le 4 mai auprès de l'équipe LEADER du Pays Comminges Pyrénées (Florence Croutch et/ou Marie Bouilhol)

- **Journée coopération auprès des GAL d'Occitanie le jeudi 24 mai à Castelnau-Valentin organisée par la Région**

Il est proposé à deux membres du GAL de participer à cette journée (un élu, un privé). Le programme sera envoyé au GAL dès qu'il sera connu. Les membres du GAL intéressés sont invités à se manifester auprès de Florence ou Marie pour l'inscription et les aspects logistiques.

- **Prochain comité LEADER le jeudi 31 mai 14h (Syndicats des eaux, Villeneuve-de-Rivière)**

2/ Programmation

Nom du projet : Villas antiques de la rivière Save à Montmaurin : introduction à un écosystème

Porteur de projet : Centre des Monuments Nationaux

Fiche-action n°3 " Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique "

FEADER sollicité : 100 000 € (soit 20% du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 16/06/17

BUDGET PREVISIONNEL ET PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ HT)
Travaux de réhabilitation du presbytère	331 666,67 €
Entretien des arases du site de la Hillière	12 500,00 €
Mesures de conservation et de restauration des collections archéologiques	14 166,67 €
Restauration des mosaïques de Lassalles (pavements n°48 et 21)	50 000,00 €
Abris des mosaïques (pavements n° 48 et 21)	54 166,67 €
Structures de présentation des expositions temporaires de photographies	16 666,67 €
Première exposition photo en 2017 « Le Comminges de Jean Dieuzaide »	8 333,33 €
Signalétique directionnelle en information didactique pour les sites de Lassalles et La Hillière	12 500 €
TOTAL des dépenses prévisionnelles	500 000 €

Plan de financement	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Autofinancement (dont une part en cofinancement public appelant du FEADER)	300 000	80 %
Financement FEADER sollicité	100 000	20 %
TOTAL	500 000 €	100 %

NOTATION DU PROJET

		PROGRAMMATION Projet rénovation et mise en tourisme Montmaurin (CMN) - Fiche-action n°3-		
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)				
Critères d'analyse	Pré-notation en ligne	NOTE FINALE	BAREME	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2,6	3	/3	9/10
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1,8	1	/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1,7	2	/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1,3	2	/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1,0	1	/1	
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)				
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3,4	4	/4	12/12
2. B. Cohérence avec les effets attendus de la stratégie du GAL ? (0, 1, 2 ou 4)	2,8	4	/4	
2. C. Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)	2,0	2	/2	
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	1,7	2	/2	
3/ Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)				
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	3,1	2	/5	2/5
4/ La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)				
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en oeuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1,0	1	/1	1/1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)			NC	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)			NC	
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)			NC	
NOTE FINALE	22,4	24,0	/28	
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet				
NC : Non concerné				

Notation du projet : 24/28 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 9/10
- 2/ La stratégie locale : 12/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 2/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en oeuvre du projet : 1/1

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 100 000 €.

3/ Présentation, échanges et analyse des projets sollicitant une subvention du programme LEADER

Quatre projets sont présentés :

- o Bus mobile informatique

- Musée de l'apiculture "La cité des abeilles" (SAS Morlière)
- Valorisation du bois d'œuvre local (Pays Comminges Pyrénées)
- Festival international de films en Comminges (Association Fractale prod.)

Les porteurs de projets ont été invités à venir présenter leur projet : 15 minutes sont dédiées par porteur de projet pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issue de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).

Bus mobile informatique

Porteur de projet : statut juridique (SCOP, SCIC, SAS ...) de la nouvelle structure en cours d'étude et sera fonction du partenariat et de l'engagement des différentes parties (Région, Département, Communautés de Communes ...)

Fiche-action n°2 « Renforcer l'innovation et dynamiser l'attractivité économique »

FEADER sollicité : 57 000 € (soit 42 % du montant total du projet)

BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
Rémunération dirigeant (salaire chargé) annuel	45 000,00
Salaires salariés (charges comprises) sur une base de 2 personnes pour 100j chacune	13 840,00
Prestations de service, Sous-Traitance	3 600,00
Bus + aménagement intérieur + antenne satellite	52 600,00
<i>Entretien et réparation Bus - inéligible</i>	<i>2 500,00</i>
Matériels informatiques et numériques (Impr 3D, ordinateurs, tablettes, écran ...)	8 470,00
<i>Assurances (véhicule, personnel, matériel, RCP) - inéligible</i>	<i>3 500,00</i>
Frais de déplacement et d'hébergement	7 950,00
Frais de communication, site Web, publicité (flyers ...), frais de participation aux salons	5 000,00
<i>Services bancaires, comptabilité, frais d'actes - inéligible</i>	<i>3 900,00</i>
TOTAL du projet	146 360,00 €
TOTAL éligible à LEADER	136 460,00 €

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat		28 %
Région	12 000	
Département	13 000	
Fonds dédié à la prévention en direction des personnes âgées (coordonné par le CD31 en lien avec l'ARS)	4 000	
Communauté(s) de communes PHG	3 000	
Communauté(s) de communes 5C	3 000	
Communauté(s) de communes CGS	3 000	
SOUS-TOTAL	38 000 €	
Autofinancement	41 460 €	30 %
Recettes générées par le projet (Initiations, formations et dépannages informatiques) :	74 150 € (non déduites, contribuent à l'autofinancement)	
Financement privé (fondation...) :		
Appel à Projet CARSAT (en cours)		
Appel à Projet Ticket For Change (en cours)		
Appel à Projet La Fabrique AVIVA (en cours)		
Financement FEADER sollicité	57 000	42 %
TOTAL	136 460 €	100 %

Présentation du projet par Monsieur Christian Farci (entrepreneur du projet) ; et échanges avec le GAL.

Monsieur Christian Farci quitte la salle et ne prend pas part aux échanges

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER		Le projet est basé sur des partenariats forts avec les acteurs publics et privés du territoire. Néanmoins ces partenariats restent à être démontrés et à être renforcés (avec les communes et communautés de communes notamment), y compris pour s'assurer de la faisabilité et réussite du projet
Stratégie locale	Projet tout à fait cohérent par rapport aux enjeux du territoire et à la stratégie du GAL	
Finalités du Développement durable	Cohérence par rapport aux enjeux de cohésion sociale et de solidarité territoriale et entre générations	
Faisabilité et après-projet		Dépendance des aides publiques au-delà des 2 années du projet : il s'agirait à travers le programme LEADER de soutenir la phase d'expérimentation, ce qui serait à démontrer davantage Quid de la capacité d'avance de trésorerie ? Quid de la complémentarité avec les animations numériques de territoire (ANT) menées par les offices du tourisme ? Quid de la répartition des dépenses de salaires et des types d'emplois ?

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Musée de l'apiculture "La cité des abeilles"

Porteur de projet : SAS Morlière

Fiche-action n°3 « Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique »

FEADER sollicité : 100 000 € (soit 23% du montant total du projet)

BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ HT)
GENIE CIVIL	150 000
AMENAGEMENT PAYSAGES	25 000
RALISATION CHALETS	140 000
COMMUNICATION	35 000
AMENAGEMENT CHALETS	55 000
AMENAGEMENT SANITAIRE	35 000
TOTAL dépenses éligibles à LEADER	440 000 €

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) :		15 %
Région	67 000 €	
Département		
Communauté(s) de communes (préciser) :		
Commune(s) (préciser) :		
Autres (préciser) :		
SOUS-TOTAL	67 000 €	
Autofinancement	273 000 €	62 %
Recettes générées par le projet (préciser) : Entrée 8€ nombre 20 000 ; Vente produit 5 000 x 15€ en moyenne	235 000 € - non déduites car projet inférieur à 1 M€	

Financement privé (fondation...) (préciser) : CHANNEL – ICKO (partenaire privée)	30 000 (soit 11 % de l'autofinancement)	
Financement FEADER sollicité	100 000 €	23 %
TOTAL	440 000 €	100 %

Présentation du projet par Monsieur Maurice Morlière ; échanges avec le GAL.
Monsieur Maurice Morlière quitte la salle et ne prend pas part aux échanges

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER	Site touristique proposant une activité nouvelle pour le territoire Partenariat possible avec d'autres sites touristiques et avec les scolaires	Intéressant de développer la mise en réseau avec d'autres lieux touristiques du Comminges (musées, sites patrimoniaux...)
Stratégie locale	Projet pertinent par rapport aux enjeux touristiques du territoire visés dans la stratégie du GAL Offre nouvelle pertinente et complémentaire qui contribuera à développer les courts-séjours	
Finalités du Développement durable	Projet qui contribuera à sensibiliser à la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources ; et aux modes de production et de consommation responsables	
Faisabilité et après-projet	Cohérence du projet par rapport au potentiel touristique et par rapport aux activités déjà menées.	

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Valorisation du bois d'œuvre local

Porteur de projet : Pays Comminges Pyrénées

Fiche-action n°8 « Faire des ressources naturelles un levier de développement local »

FEADER sollicité : 14 400 € (soit 48% du montant total du projet)

BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
Objet touristique en bois – Prestation de design de l'objet	1000 €
Objet touristique en bois – Prestation de prototypage de l'objet, premières séries	3 500 €
Programme scolaire – Animations pédagogiques en classe et prestation de conception de mobiliers en bois	4500 €
Programme scolaire – Fabrication, livraison et pose des mobiliers en bois créés	18 800 €
Programme scolaire - Transport	1200
TOTAL	30 000 €

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : FNADT Massif	4 800 €	32 %
Région	4 800 €	
Département		
Communauté(s) de communes (préciser) :		
Commune(s) (préciser) :		
Autres (préciser) :		
SOUS-TOTAL	9 600 €	

Autofinancement	6 000 €	20 %
Financement FEADER sollicité	14 400 €	48 %
TOTAL	30 000 €	100 %

Présentation du projet par Madame Mathilde Guyot, chargée de mission économie et plan climat au Pays Comminges Pyrénées ; échanges avec le GAL.

Madame Mathilde Guyot, Monsieur Philippe Gimenez et Monsieur Jean-Yves Duclos quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Monsieur Adoue, Vice-Président du GAL assure l'animation du GAL en l'absence de Monsieur Duclos.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER	Projet cohérent	
Stratégie locale	Projet cohérent par rapport aux objectifs de la fiche-action n°8 relative à la filière forêt-bois	
Finalités du Développement durable	Projet qui contribuera à sensibiliser à la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources ; et aux modes de production et de consommation responsables	
Faisabilité et après-projet		Actions qu'il serait pertinent de poursuivre et de déployer plus largement après le projet afin de favoriser un impact réel et maintenir l'effort Par la suite, il pourrait être intéressant de développer un projet de ce type chez les collégiens pour susciter des vocations

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Monsieur Philippe Gimenez rejoint la salle.
Monsieur Dumail quitte définitivement la salle.

Festival international de films en Comminges « Terre vivante »

Porteur de projet : Association Fractale Prod

Fiche-action n°1 « Valoriser les ressources patrimoniales et culturelles locales »

FEADER sollicité : 24 000 € (soit 15% du montant total du projet)

BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	43 000 €
DIRECTION ARTISTIQUE	7 800 €
COMMUNICATION	48 380 €
STAFF et INVITÉS VHR	12 000 €
RÉGIE	13 000 €
ÉQUIPEMENT	32 370 €
TOTAL	156 550 €

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : Ministères Agriculture, Culture	2 x 5 000,00	6,4
Région	16 000,00	10,2
Département	16 000,00	10,2
Communauté(s) de communes (préciser) : 5C, CCPHG, 3CGS	3 x 10 000,00	19,2
Commune(s) (préciser) : Saint-Gaudens	4 000,00	2,5
Autres (préciser) :		
SOUS-TOTAL	76 000	48.5
Autofinancement	56 550,00	36
Recettes générées par le projet (préciser) : vente produits finis (catalogues, affiches, etc.)	6 000,00 – non déduites (contribuant à l'autofinancement)	
Financement privé (fondation...) (préciser) : mécénat + crowdfunding	42 550,00 + 8 000,00	
Financement FEADER sollicité	24 000,00	15
TOTAL	156 550 €	100 %

Présentation du projet par Eric Jordana (délégué général) et Madame Sacha Murlin (gestionnaire) ; échange avec le GAL.

Monsieur Jordana Madame Murlin quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse de la grille	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER		Le projet est basé sur des partenariats avec des communes notamment (lieux de projection). Néanmoins ces partenariats restent à être démontrés. Cette condition paraît être nécessaire à la réussite du projet. Un travail en partenariat avec les structures culturelles œuvrant dans le même domaine est envisagé mais non clairement défini et reste à être démontré également (préciser le lien avec Hors-Champ ? le Régent ? Ciné-Cagire ? cinémas sur le territoire...)
Stratégie locale	Thématique du festival intéressante et pertinente	
Faisabilité et après-projet		Délais courts pour la finalisation du projet au regard des objectifs visés (en particulier en termes de cofinancement et de partenariat) => Risque pour le porteur de projets d'obtenir les cofinancements dans des délais insuffisants par rapport au démarrage du projet : quid de la capacité d'avance de trésorerie ? Ce risque est d'autant plus important par rapport au programme LEADER que l'instruction des demandes d'aide est à ce jour interrompue. Des précisions sur le temps de travail et les dépenses relatives aux frais de personnels seront à fournir (pour l'analyse du dossier en programmation le cas échéant et pour les services instructeurs)

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Monsieur Jean-Yves DUCLOS
Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Pays Comminges Pyrénées
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées

